



15 et 22 mars, élections municipales et communautaires, mode d'emploi :

Les conseillers municipaux sont élus au suffrage direct. **Vous ne pouvez pas modifier les listes au moment du vote, ou votre bulletin sera considéré comme nul !** Il n'y a pas de second tour si l'une des listes obtient la majorité absolue (50% des suffrages exprimés + 1 voix). La liste qui a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, obtient la moitié des sièges à pourvoir arrondie à l'entier supérieur ; les autres sièges sont répartis entre toutes les listes (y compris celle ayant bénéficié de la 1^{ère} répartition) à la proportionnelle selon la règle de la plus forte moyenne. Le conseil municipal désigné élit ensuite le maire de la commune. Comme pour les conseillers municipaux, l'élection des conseillers communautaires se fait aussi au suffrage direct. Les candidats au conseil municipal et au conseil communautaire figurent sur le même bulletin, mais sur deux listes distinctes. Lors du scrutin, vous utiliserez un seul bulletin mentionnant à gauche la liste de candidats aux élections municipales, à droite la liste de candidats au conseil communautaire. **Présentation obligatoire de la carte d'identité.**

Extrait des délibérations du Conseil municipal du 26 août 2019

Après délibérations, le Conseil municipal approuve les points suivants :

- ☞ **Cession et sortie de l'actif du tracteur Renault** à Monsieur Jacques Galzin demeurant à Fiac (81500) au prix de 4650 €.
- ☞ **Tarifs cantine et garderie 2019-2020** : Repas Maternelles : 3,15 €, repas Primaires : 3,35 €. Tarif Garderie : 2,50 €/jour.
- ☞ **Tarif école de musique 2018-2019** : Participants adultes 468 €, participants mineurs 79,11 €
- ☞ **Subvention aux associations** : Coopérative scolaire 200 €, ADMR 900 €, Radio Albigès 50 €, Prévention routière 75 €, Bibliothèque 830 €
- ☞ **Bail à réhabilitation ancienne école rue de Buffaute** pour une durée de 30 ans à la SA UES Habitat Social PACT 81. Création de deux logements aux normes en vigueur, loués en tant que logements sociaux pendant toute la durée du bail.
- ☞ **Convention Gendarmerie Participation Citoyenne** en partenariat avec la gendarmerie et la préfecture impliquant les citoyens dans des démarches de sécurité et de prévention de la délinquance.
- ☞ **Travaux d'insertion VERSO** : convention tripartite avec la communauté d'agglomération pour travaux de réhabilitation dans le village-ancien pour six semaines et un montant de 600 € par semaine.
- ☞ **Travaux VERSO hors domaine Public** suite à la convention précédente, pour travaux de rénovation d'un mur de surélévation propriété de l'indivision Mielnik qui remboursera la mairie au prix coûtant, soit 3 semaine à 1200 € : 3600 €.
- ☞ **Adhésion CAUE 2018-2019** : régularisation 2018 et renouvellement pour 2019 pour un montant de 620 €.
- ☞ **Décision modificative n°1** du budget primitif communal suite à convention de l'indivision Mielnik.
- ☞ **Création d'un poste d'adjoint administratif principal** pour 35 heures hebdomadaires relevant de la catégorie C au secrétariat de mairie à compter de ce jour soit le 26 août 2019.
- ☞ **Convention mise à disposition d'un terrain à l'association Dirtac AC Monters** pour aménagement et mise à disposition gratuite d'un poste d'évolution de modèle réduit automobile pour un an renouvelable par tacite reconduction.
- ☞ **Questions diverses - Dangerosité route des Crête** : La limitation de tonnage à 3 tonnes 5 va être cosignée avec la mairie de Sainte-Croix Co gestionnaire de cette route communale * Dangerosité intersection RD1-RD18-RD33 : une réunion avec les services de l'agglomération étudiera les différentes possibilités de sécurisation * Après une mise en disponibilité d'un an, Sylvie Matgé reprend son poste à l'école * Commission élection, sont désignés : Sébastien Vitali, Stéphanie Pardo.

Extrait des délibérations du Conseil municipal du 18 novembre 2019

Après délibérations, le Conseil municipal approuve les points suivants :

Fonds de concours à verser à la C2a de 374 400 € au titre de notre participation aux travaux effectués sous maîtrise d'ouvrage de la C2a sur un montant global de 748 800 €.

Achat terrains indivision Vaissière : acquisition de deux parcelles et création d'une servitude pour l'aménagement du chemin de déplacement doux en bordure du Tarn au lieu-dit Mas de Sarny,

Monuments historiques – proposition de périmètres délimités des abords (PDA) regroupant trois monuments : l'église saint-Barthélémy, le Château et le pigeonnier des Garrabets.

Décision modificative n°2 du budget de la commune 2019 pour l'attribution de compensation versée à l'agglomération

Questions diverses : Investissements en cours (point sur travaux réalisés en 2019 * Travaux en cours ou commandés.)

Rappel : Les comptes rendus complets des délibérations sont sur le site Internet de la mairie

✓ Actualité municipale

- **Korian Les Blés d'Or** : Monsieur Hamdan est en charge depuis le début de l'année du management de transition à l'EHPAD Korian les Blés d'Or dans l'attente de la mise en place d'une nouvelle équipe de direction pérenne.

- **Services à domicile** : Pour répondre à la demande de nombreux particuliers, Cédric Montenoise étend son offre d'entretien de jardins à de petits travaux domestiques : nettoyage en tous genres (baies vitrées, rangement de garages, bricolage, dégorgement de gouttières, etc...). Contact sur rendez-vous : 06 23 40 30 73 ou 06 03 68 26 63.
- **Nouvelle offre d'hébergement** : Ouverture de deux chambres d'hôtes avec piscine et terrain de jeux au « Domaine de Bonnet ». Véronique Sirignano vous y propose ses tables d'hôtes adaptée à tous les régimes, des cures d'ayurveda (massages alliés à la diététique), en attendant de possibles stages de yoga et d'esthétique.
- **Aménagements paysagers** : Nouveau venu dans la commune, Eric Cauchy propose tous travaux paysagers (massifs, pose de clôtures, tonte, débroussaillage, taille de haies, entretien de parcs et jardins, etc...) Membre de la « Coopérative jardiniers professionnels à domicile » qui bénéficie de l'agrément « Service à la Personne », ses prestations ouvrent droit à réduction ou crédit d'impôt de 50% (dans la limite du plafond) pour les particuliers. Contact : 06 23 43 42 70.

✓ Actualité Intercommunale :

PLUi : Le conseil communautaire s'est prononcé lors de sa séance du 11 février sur l'approbation du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) et du règlement local de publicité intercommunal (RLPI). Ces documents approuvés se substitueront sur le territoire de l'Agglo à la réglementation en vigueur dans les communes en matière d'autorisations d'urbanisme et d'implantation de dispositifs publicitaires et d'enseignes. Consultez le texte du PLUi arrêté sur www.grand-albigeois.fr

✓ Actualité des Associations :

- **Association Castelviessienne de Lutte Contre les Termites** : L'association poursuit son rôle de surveillance et de suivi ; toute nouvelle adhésion reste possible (10 €) et un nouveau plan d'action pourra être activé à tout moment en cas de nouvelle vague d'infestation. Renseignements au 05 63 60 58 97.
- **AGS Puech Rampant** : Ouverture du 24 MX Tour les 14 et 15 mars sur le circuit de Puech Rampant. 280 pilotes de dix nations sont attendus ! Entrée générale un ou deux jours : 15 €, gratuit pour les enfants jusqu'à 13 ans. Renseignements : 06 89 51 76 26
- **Association de Sauvegarde du Château** : La saison débutera le 25 avril par la sortie annuelle « Les bastides du Rouergue » ouverte à tous. Prix 49 € par personne (40 € pour les adhérents). Le 14 mai à 18h30 conférence au château. Puis, ne manquez pas la traditionnelle journée de nettoyage du site fixée au 30 mai ; toutes les bonnes volontés sont bienvenues (repas de midi offert par l'association). A partir de juin : conférences, concerts, théâtre, son et lumière, opéra sur grand écran et autres belles surprises. Renseignements au 05 63 60 85 97.ou sur www.sauvegarde-chateau-castelnaudelevis.sitew.com
- **TCCL** : rappel : tous les membres du bureau sont démissionnaires cette année et ne souhaitent pas se représenter. Nous enregistrons d'autre part le départ à la retraite de l'actuelle éducatrice Cathy Jakubiak. À ce jour aucune candidature n'est enregistrée pour le renouvellement du bureau et c'est donc l'existence même de l'association qui est menacée. L'actuel bureau.
- **Comité des Fêtes** : Nous vous attendons le 28 mars à la salle polyvalente de Castelnaud-de-Lévis pour le repas cochon, puis le 21 juin pour la fête de la musique place de la mairie, sans oublier les traditionnelles fêtes de la saint Barthélemy les 28, 29 et 30 août. Que les fêtes soient aussi belles que par le passé. Nous vous attendons très nombreux à ces manifestations !
- **Club de Bridge** : Club de Bridge : L'équipement actuel permet d'accueillir simultanément jusqu'à seize joueurs. Des places sont disponibles et nous invitons les personnes intéressées à venir jouer, qu'elles soient d'un niveau débutant ou confirmé. Les parties libres peuvent être organisées le mardi et le vendredi de 14h à 18h à la maison pour tous. Contact : 05 63 46 06 45
- **Lévi'danse** : Spectacle de fin d'année à la salle Pierre Valax samedi 6 Juin à 19h ! Les disciplines Jazz et Claquettes seront dansées par les enfants et les adultes de l'association sur des musiques éclectiques et un thème futuriste....Venez nombreux nous (re)découvrir ! Contact : 06 71 06 88 93 ou marie.massol@outlook.fr
- **PUC 81** : Nos équipes jeunes ont participé à la Coupe de France, ce qui leur a permis de rencontrer des équipes plus expérimentées au fil des tours : une aventure très formatrice et enrichissante. Côté seniors, les équipes ont vu leur effectif rajeunir grâce aux jeunes issus de la formation. Il va falloir continuer et confirmer pour atteindre les objectifs. Le Puc 81 organise sa deuxième nuit du volley le 13 mars, son légendaire tournoi des FISO du 29 au 31 mai et son tournoi sur herbe "Tournoi des moustachus" le 27 et 28 juin. Les Pucistes vous invitent à ces grands moments festifs et de partage.
- **1000 Etoiles pour l'Enfance** : 2 au 8 mars exposition des compagnons du Devoir ; 15 mars concert du Quatuor Contrastes ; 18 au 30 mars exposition de peinture ; 4 au 13 avril exposition d'œufs « Pisanka » ; 25 avril Concert jazz avec Well Good ; 15 mai conférence de Yann Roques ; 21 au 23 mai Journées Nature dans les futurs jardins insolites du Carla.
- **YOGA** : Les cours de yoga du jeudi soir (19h15- 20h45) à la salle Pierre Valax se déroulent dans une ambiance conviviale, chaleureuse et tonique. Si vous voulez participer gratuitement à une séance, appelez Florence (06 86 79 33 74), notre animatrice, vous serez accueillis avec grand plaisir.
- **FCCL** : Le club recherche des enfants de tous âges pour la saison prochaine. Depuis 4ans nous formons une entente avec Marssac, Le Sequestre et Labastide-de-Lévis pour permettre aux enfants de découvrir les joies du ballon rond, néanmoins il est très important pour nous que les enfants soient rattachés à Castelnaud. Si votre fille ou fils souhaite faire un essai à la rentrée, contactez Jean-Philippe (06 72 90 13 34) ou Cédric (06 30 70 24 30) qui se feront un plaisir de répondre à vos questions.
- **La gym volontaire** vous accueille, adultes : le lundi de 19h à 20h (cardio, renforcement, stretching) ; le mercredi, 2 séances de 1h de 18h à 19h (Step + Cardio) et de 19h à 20h (cardio, renforcement musculaire et stretching) ; le jeudi matin de 10h30 à 11h30 (remise en forme) ; le vendredi de 19h à 20h (zumba). Séance gratuite de découverte pour chaque cours. Présentez-vous simplement à la salle polyvalente aux horaires indiqués. Venez nombreux dans la joie et la bonne humeur !! Renseignements au 06 22 99 12